|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-25 pour les Amériques (RPM-AMS)****Asunción, Paraguay, 1er-2 avril 2025** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Document** **RPM-AMS25/21-F** |
|  | **8 avril 2025** |
|  | **Original: anglais** |
| Président de la RPM-AMS |
| Rapport final du Président de la RPM-AMS |

# Introduction

La Réunion préparatoire régionale pour la région Amériques en vue de la CMDT-25 (RPM-AMS) a été organisée par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), les 1er et 2 avril 2025 à Asunción (Paraguay), à l'invitation de la Commission nationale des télécommunications (CONATEL) du Paraguay.

L'objectif de la RPM-AMS était de déterminer et d'aligner, au niveau régional, les priorités concernant le développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC), compte tenu des contributions soumises par les États Membres et les Membres du Secteur de l'UIT-D de la région.

Les participants sont parvenus à établir un ensemble de propositions sur les priorités, qui serviront de point de départ à l'élaboration des contributions pour la Conférence mondiale de développement des télécommunications, qui se tiendra du 17 au 28 novembre 2025 à Bakou (Azerbaïdjan) et examinera les activités qui devront être menées par l'UIT-D pendant la prochaine période quadriennale (2025-2028).

Le présent rapport rend compte des travaux et des résultats de la réunion RPM-AMS.

# Participation

La réunion s'est tenue en présence de 158 participants, dont 104 délégués représentant 18 États Membres de la région Amériques, 24 participants représentant des Membres de Secteur de l'UIT, 6 participants représentant des États Membres ayant le statut d'observateur, 12 participants représentant des Membres de Secteur de l'UIT ayant le statut d'observateur et 12 représentants du personnel de l'UIT. Cinquante-neuf femmes et 99 hommes y ont participé.

On trouvera la liste définitive des participants dans le Document [20](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0020/fr).

# 1 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a débuté par des remarques liminaires soulignant l'importance stratégique de la réunion préparatoire régionale pour les Amériques dans le développement du numérique en amont de la CMDT-25:

– **M. Cosmas Luckyson Zavazava** a remercié le Paraguay, en particulier la CONATEL, ainsi que les pays hôtes précédents dans la région, et mis l'accent sur le 160ème anniversaire de l'UIT. Il a souligné l'engagement continu de l'UIT en faveur de la réduction de la fracture numérique et cité les progrès accomplis récemment pour connecter 25,8 millions de personnes supplémentaires dans le monde. M. Zavazava a également réaffirmé l'engagement de l'UIT-D en faveur du renforcement des capacités par le biais de mécanismes tels que l'Académie de l'UIT, qui promeut la formation aux compétences numériques et fournit un appui à l'élaboration des politiques dans les États Membres. Il a plaidé pour une collaboration continue entre les gouvernements, le secteur privé et les organismes régionaux, et affirmé que des résultats mesurables et des répercussions concrètes sur les populations revêtaient bien plus d'importance que les activités relevant des procédures. Il a conclu en encourageant la soumission de propositions régionales coordonnées à la CMDT-25 pour faire en sorte que la conférence produise des résultats efficaces, concrets et applicables.

– **M. Juan Carlos Duarte Duré**, Président de la Commission nationale des télécommunications du Paraguay (CONATEL), a exprimé sa gratitude à l'UIT pour l'organisation de cette manifestation et a reconnu le rôle essentiel que jouerait la CMDT‑25 dans l'édification de l'avenir numérique de la région. Il se dit fier du rôle que joue le Paraguay en tant qu'hôte récurrent des réunions de l'UIT qui s'y rapportent. L'orateur a également souligné l'engagement du Paraguay en faveur du renforcement de la connectivité régionale, de la réduction de la fracture numérique et de l'harmonisation de ces efforts avec le Plan de développement national du Paraguay à l'horizon 2030.

– La cérémonie s'est terminée par une photo de groupe rassemblant les principaux représentants officiels et délégués, donnant le coup d'envoi officiel de la réunion. Les remarques liminaires du Directeur du BDT sont disponibles [ici](https://www.itu.int/fr/ITU-D/bdt-director/Pages/past-speeches.aspx).

# 2 Élection du président et des vice-présidents

À l'issue de consultations dans la région, **M. Fernando Machuca Manevy**, membre du Conseil d'administration de la CONATEL (**Paraguay**), a été élu à la présidence de la RPM-AMS par acclamation.

Les participants ont également approuvé les propositions suivantes concernant les Vice-Présidents de la RPM-AMS:

– **Mme Kim Mallalieu**, Présidente adjointe de l'Autorité des télécommunications, **Trinité‑et‑Tobago**.

– **M. Roberto Hirayama**, conseiller, ANATEL, **Brésil**.

– **M. Juan Carlos Castro**, Chef du Département, SIRET, **El Salvador**.

# 3 Adoption de l'ordre du jour

Les participants ont approuvé l'ordre du jour tel qu'il figure dans le Document [1(Rév.2)](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0001/fr).

# 4 Adoption du programme de gestion du temps

Le secrétariat a indiqué que 16 documents avaient été reçus pour la RPM-AMS: 8 émanant d'États Membres de l'UIT et de Membres de Secteur de l'UIT-D, 4 du secrétariat et 4 des groupes de travail du GCDT. Tous les documents de la réunion sont accessibles sur le [site web](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-250401/sum/fr) où sont publiés les documents de la RPM.

Après avoir examiné tous les documents de réunion connexes, les participants ont adopté le projet de programme de gestion du temps proposé dans le Document [DT/1(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-250401-TD-0001/fr).

# 5 Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali de la CMDT-22 (y compris les initiatives régionales) et présentation du rapport "Niveau de développement du numérique et tendances dans ce domaine dans la région Amériques: Enjeux et perspectives"

Document [2(Rév.3)](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0002/fr): le document intitulé "**Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali de la CMDT-22 (y compris les initiatives régionales)**" a été présenté par le secrétariat.

Ce rapport donne des informations sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali entre mai et décembre 2024 et rend compte des progrès réalisés dans le développement des télécommunications et des TIC entre les régions. Il met en évidence les activités menées en matière de renforcement des capacités, telles que les ateliers et les formations sur les compétences numériques et les politiques en matière de TIC, qui ont été déployées à l'intention de différents groupes de population, notamment les femmes, les jeunes et les communautés mal desservies. Le rapport fait état des progrès considérables qui ont été déployés dans la promotion des écosystèmes de l'innovation numérique, l'élaboration de cadres réglementaires et la promotion du développement durable grâce à des projets de transformation numérique. Il contient également un appel en faveur du renforcement de la collaboration, de l'élaboration de stratégies adaptées et d'investissements dans les technologies émergentes, dans le but de remédier aux disparités persistantes et d'assurer une connectivité inclusive, dans la droite ligne des Objectifs de développement durable (ODD).

Les initiatives régionales pour la région Amériques correspondent aux quatre domaines prioritaires qui ont été définis et arrêtés par les Membres de la région Amériques et approuvés par la CMDT‑22 dans sa [Résolution 17](https://www.itu.int/pub/D-RES-D.17-2022/fr) (Rév. Kigali, 2022):

– AMS1: Déploiement d'infrastructures de télécommunication/technologies de l'information et de la communication modernes, résilientes, sécurisées et durables.

– AMS2: Amélioration et intensification des programmes de maîtrise des outils et compétences numériques et d'inclusion numérique, en particulier pour les populations vulnérables.

– AMS3: Appui efficace à la transformation numérique et aux écosystèmes de l'innovation dans le cadre de projets de connectivité modulables, financés et durables.

– AMS4: Mise en place d'environnements politiques et réglementaires propices pour connecter les personnes qui ne le sont pas encore grâce à des télécommunications/technologies de l'information et de la communication accessibles et abordables qui favorisent la réalisation des Objectifs de développement durable et le passage à une économie numérique.

Les membres ont été invités à contribuer financièrement et en nature à la mise en œuvre des futures initiatives régionales, le financement des initiatives s'étant révélé être un défi pendant la période actuelle. Par ailleurs, les membres ont également été encouragés à participer à l'élaboration des nouvelles initiatives régionales qui seront adoptées à la CMDT-25, l'objectif étant de s'assurer qu'elles tiennent compte des besoins de tous les pays de la région. Il a été précisé que les projets en cours actuellement se poursuivraient conformément à leur calendrier.

La présentation du document a été suivie d'une [vidéo](https://www.youtube.com/watch?v=0Q1A-_uFb2U) illustrant les retombées des activités menées par l'UIT.

**Les participants à la réunion RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 2 et de la présentation** [**vidéo**](https://www.youtube.com/watch?v=0Q1A-_uFb2U)**.**

Document [3(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0003/fr): le document intitulé "**Niveau de développement du numérique et tendances dans ce domaine dans la région Amériques: Enjeux et perspectives**" a été présenté par le secrétariat.

Ce document vise à donner des informations aux participants et aux parties prenantes en vue de l'élaboration des priorités de la région dans le domaine du numérique. Il comprend deux parties: la première dresse un état des lieux du niveau de développement du numérique dans les Amériques au moyen d'indicateurs fondamentaux, et la seconde contient des études de cas au sujet des initiatives porteuses d'effets dans la région qui ont été menées ou appuyées par l'UIT.

Le document met en avant une connectivité universelle et efficace, en tant qu'impératif politique et souligne combien il est important de continuer d'investir dans des politiques et des réglementations fondées sur les données, dans le but de réduire les fractures numériques et d'opérer la transformation numérique de la région.

Malgré des avancées remarquables en matière de réglementation de la 5G et de connectivité des infrastructures, des difficultés subsistent dans des domaines tels que la cybersécurité, les déchets d'équipements électriques et électroniques et la durabilité, accompagnées de disparités en ce qui concerne l'accès au numérique et son utilisation entre et dans les pays de la région, en particulier les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays en développement sans littoral (PDSL), ce qui témoigne de la nécessité de mettre en œuvre des politiques ciblées et de renforcer la collaboration.

En s'appuyant sur ses succès et en remédiant aux disparités numériques qui subsistent, la région a le potentiel de parvenir à la connectivité universelle et efficace dans un avenir proche. Elle pourra ainsi exploiter pleinement le potentiel offert par les technologies numériques au service du progrès social et de la prospérité économique.

La présentation est accessible via ce [lien](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-INF/fr).

**Les participants à la réunion RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 3(Rév.1).**

# 6 Rapport sur les décisions des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT liées aux travaux de l'UIT-D

Document [4](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0004/fr): le secrétariat a présenté le document intitulé "**Rapport sur les décisions des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT liées aux travaux de l'UIT-D**" au titre de ce point de l'ordre du jour.

Le document récapitule les principales décisions de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2024 (AMNT-24), de l'Assemblée des radiocommunications de 2023 (AR‑23) et de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2023 (CMR-23), en mettant l'accent sur leur pertinence pour le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D). Il vise à informer les participants à cette réunion ainsi qu'aux autres réunions préparatoires régionales de ces résultats, les États Membres étant invités à les examiner et à veiller à ce que les résultats et les résolutions de la CMDT-25 soient alignés sur ceux adoptés à la CMR-23 et à l'AMNT-24.

Le Document 4 comprend deux annexes, à savoir l'[Addendum 1 au Document 4(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0004/fr), qui donne des précisions sur les résultats de l'AMNT-24, tenue à New Delhi du 15 au 24 octobre 2024, et l'[Addendum 2 au Document 4](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0004/fr) qui donne des précisions sur les résultats de l'AR-23, de la CMR-23 et de la première session de la Réunion de préparation à la Conférence (RPC27-1) en vue de la CMR-27, ces trois manifestations ayant eu lieu à Dubaï (Émirats arabes unis). Les deux annexes ont été présentées par le secrétariat dans le cadre du Document [4](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0004/fr).

Le secrétariat a présenté certains des points essentiels des travaux conjoints, en cours et à venir, de l'UIT-D et des deux autres secteurs (UIT-T et UIT-R), ainsi que de la collaboration entre les Bureaux des Secteurs, notamment en ce qui concerne la réduction de l'écart en matière de normalisation et l'utilisation efficace du spectre, en lien avec la Résolution 9 de la CMDT.

**Les participants à la réunion RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 4 et de ses addendas.**

# 7 Travaux préparatoires en vue de la CMDT-25

## 7.1 Avant-projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT et projet de Plan d'action

Document [8](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0008/fr): le document intitulé "**Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail du GCDT sur les priorités de l'UIT-D**", a été présenté par Mme Inga Rimkevičienė, Présidente du Groupe de travail du GCDT sur les priorités de l'UIT-D.

Dans son exposé, Mme Rimkevičienė a donné un aperçu du rapport d'activité (Document 8). Elle a souligné que le groupe avait pour mandat d'analyser et d'harmoniser les priorités de l'UIT-D avec les objectifs mondiaux de développement et de proposer des recommandations pour le Plan d'action de Bakou en vue de la CMDT-25.

L'oratrice a mis l'accent sur les travaux menés par le groupe à ce jour, notamment sur l'accord conclu par le groupe de travail à sa réunion la plus récente consistant à utiliser les priorités actuelles de l'UIT-D définies dans le Plan d'action de Kigali comme base pour élaborer les nouvelles priorités, ainsi qu'à adopter la structure proposée du Plan d'action de Bakou.

Mme Rimkevičienė a en outre fourni des informations sur les prochaines étapes qui seront suivies par le groupe en vue de l'élaboration du produit final, qui sera soumis au GCDT pour qu'il l'examine plus avant à sa réunion de 2025.

La présentation est accessible via ce [lien](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-INF/fr).

**Les participants à la réunion RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 8.**

## 7.2 Avenir des Questions confiées aux commissions d'études

Document [5(Rév.2)](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0005/fr): le document, intitulé "**Rapport sur l'état d'avancement des travaux du GT‑GCDT-futureSGQ**", a été présenté par M. Ahmed Sharafat, Président du Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études.

M. Sharafat a présenté le rapport sur l'état d'avancement des travaux du groupe de travail et a exposé ses principaux objectifs, notamment l'évaluation de la pertinence des Questions actuellement à l'étude, les nouveaux thèmes proposés et la mise en conformité avec les priorités de l'UIT-D. Le rapport donne des informations détaillées sur la méthodologie employée, par exemple les consultations des parties prenantes qui ont été menées au moyen de questionnaires en ligne, qui ont révélé un intérêt marqué pour des questions telles que le développement du large bande, la cybersécurité et les villes intelligentes.

M. Sharafat a mis en évidence le regroupement des Questions à l'étude dans un souci d'efficacité, et a présenté les projets visant à fusionner des sujets apparentés, tout en veillant à garantir l'inclusion au sein des équipes de direction. Il a également souligné l'importance des contributions soumises à son groupe par les États Membres et les groupes régionaux pour représenter les perspectives régionales lors des discussions à venir. En conclusion, M. Sharafat a encouragé les participants à continuer de soumettre des contributions afin que le document final tienne compte des différentes perspectives régionales et que les résultats soient présentés à la réunion du GCDT en mai 2025, avant la CMDT-25.

La présentation est accessible via ce [lien](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-INF/fr).

**Les participants à la RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 5(Rév.2).**

## 7.3 Avant-projet de Déclaration de la CMDT-25

Document [7(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0007/fr): le document intitulé "**Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail du GCDT sur la Déclaration**" a été présenté par M. Abdulkarim Oloyede, Président du Groupe de travail du GCDT sur la Déclaration de la CMDT, qui a présenté un rapport d'activité sur les travaux du groupe, y compris sur les réunions tenues.

M. Oloyede a expliqué aux participants à la RPM-AMS que le groupe de travail avait tenu à ce jour trois réunions, au cours desquelles un avant-projet avait été élaboré, comprenant les commentaires des parties prenantes. Le thème proposé pour la Déclaration de la CMDT de 2025, à savoir "Une connectivité universelle, efficace et financièrement abordable pour un avenir numérique inclusif et durable", a été accepté sur le principe, aucune objection n'ayant été formulée pour le moment. Le projet suit la structure de la Déclaration de Kigali, qui comprend une introduction, le texte de la déclaration, des engagements et un appel à l'action. Le groupe de travail a également veillé à ce qu'il soit aligné sur les priorités de l'UIT-D et les discussions tenues au sein des autres groupes de travail du GCDT.

M. Oloyede a précisé les prochaines étapes, notamment la poursuite de la collaboration avec les organisations régionales de télécommunication. L'objectif est d'améliorer le projet et de le présenter au GCDT à sa prochaine réunion pour qu'il l'examine plus en détail, avant sa soumission à la CMDT-25. L'orateur a souligné l'approche inclusive adoptée et a encouragé les États Membres à contribuer activement aux travaux de la réunion à venir (qui se tiendra pendant la réunion de 2025 du GCDT) et à l'élaboration de l'avant-projet proposé, en particulier en vue de la réunion du GCDT de mai 2025.

La présentation est accessible via ce [lien](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-INF/fr).

**Les participants à la réunion RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 7(Rév.1).**

## 7.4 Règlement intérieur de l'UIT-D (Résolution 1 de la CMDT)

Aucune contribution particulière n'ayant été soumise au titre de ce point de l'ordre du jour, il a été examiné dans le cadre des discussions au titre du point 7.5 de l'ordre du jour, qui portaient sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT. Le Document [INF/4](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-INF-0004/fr) contient le texte de la Résolution 1 (Rév. Kigali, 2022).

## 7.5 Rationalisation des Résolutions de la CMDT

Document [6(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0006/fr): le document intitulé "**Rapport d'activité sur les travaux du GT-GCDT-SR**" a été présenté par Mme Andrea Grippa, Présidente du GT-GCDT sur la rationalisation des Résolutions (GT-GCDT-SR). Elle a présenté les activités de son groupe de travail en indiquant que quatre réunions avaient été tenues à ce jour, l'accent étant mis sur l'examen des Résolutions de la CMDT existantes et l'identification des possibilités d'en renforcer la cohérence et la pertinence. Elle a expliqué l'approche adoptée, consistant à regrouper les résolutions en groupes thématiques, avec des volontaires chargés de coordonner le processus d'examen pour chaque groupe de résolutions. Le groupe de travail a proposé un regroupement thématique des Résolutions en dix catégories, avec notamment les catégories suivantes: information et statistiques, coopération régionale, infrastructure, environnement, considérations liées à l'égalité hommes-femmes et à la jeunesse, cybersécurité et accessibilité. L'oratrice a souligné qu'il était important d'aligner les priorités de l'UIT-D sur l'évolution des politiques numériques tout en veillant à ce que les Résolutions restent pertinentes et applicables. Mme Grippa a souligné que son groupe établira la version finale des contributions et élaborera un rapport détaillé à l'intention du GCDT.

La présentation est accessible via ce [lien](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-INF/fr).

**Les participants à la RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 6(Rév.1).**

# 8 Établissement des priorités pour les initiatives régionales, les projets qui leur sont associés et les mécanismes de financement

Le Président de la RPM-AMS a invité les auteurs des documents à présenter leurs contributions sur les priorités régionales. Les contributions suivantes ont été présentées:

Document [9](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0009/fr): le document intitulé "**Proposition d'initiatives régionales pour les Amériques**" a été présenté par le représentant de la CONATEL (Paraguay). Il décrit les nouvelles initiatives régionales pour la région Amériques pour la période 2026-2028, qui visent à améliorer les infrastructures de télécommunications et des TIC, la maîtrise des outils numériques et l'inclusion numérique. La proposition met l'accent sur le déploiement d'infrastructures large bande modernes, résilientes, sécurisées et durables, sur le renforcement des compétences numériques et des écosystèmes de l'innovation, et sur la mise en place d'un environnement politique et réglementaire propice à la mise en œuvre d'une connectivité universelle et efficace. Le document sollicite le soutien et la coopération des États Membres pour mettre en œuvre ces initiatives, avec une attention particulière pour les populations mal desservies et vulnérables, y compris les communautés autochtones, les femmes et les jeunes.

**Les participants à la RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 9.**

Document [10](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0010/fr): le document intitulé "**Réunion préparatoire régionale pour la région Amériques en vue de la CMDT-25 (RPM-AMS)**" a été présenté par le représentant de la CONATEL (Paraguay). Il contient une proposition visant à modifier les dispositions de la Résolution 16 (Rév. Buenos Aires, 2017) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications. La proposition souligne la nécessité de mettre en place des mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés, des PEID, des PDSL et des pays dont l'économie est en transition. Le document met également en lumière l'importance des télécommunications et des TIC en tant qu'outils essentiels du développement social, environnemental, culturel et économique et appelle à poursuivre l'examen et la mise en œuvre de programmes visant à améliorer les réseaux de télécommunication dans ces régions. Il invite la Réunion préparatoire régionale pour la région Amériques à prendre note des modifications proposées et à exprimer sa position en conséquence.

**Les participants à la RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 10.**

Document [11](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0011/fr): le document intitulé "**Réunion préparatoire régionale pour la région Amériques en vue de la CMDT-25 (RPM-AMS)**" a été présenté par le représentant de la CONATEL (Paraguay). Il fait état de la proposition du Paraguay en ce qui concerne la Déclaration de Bakou de la CMDT 2025, qui souligne l'importance de la connectivité, des services et des solutions numériques pour le développement. Le document souligne qu'il est nécessaire de s'engager dans une transformation numérique inclusive, durable et équitable, pour surmonter les principaux obstacles et saisir les opportunités que présente la croissance numérique, en particulier dans les pays en développement. Le document appelle les gouvernements, le secteur privé et la société civile à collaborer afin de réduire les fractures numériques, renforcer les capacités et promouvoir des économies numériques résilientes. La proposition vise à privilégier les besoins des pays les plus vulnérables et à encourager la coopération internationale et régionale pour accélérer le développement numérique.

**Les participants à la RPM-AMS ont pris note du Document 11.**

Document [12](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0012/fr): le document intitulé "**Informations relatives aux priorités des Caraïbes en vue de l'élaboration des priorités régionales pour la région Amériques 2025-2028**" a été présenté par un représentant de l'Union des télécommunications des Caraïbes (CTU). Ce document résume les positions communes qui se sont dégagées de la Réunion préparatoire pour les Caraïbes, tenue virtuellement le 24 janvier 2025, ainsi que de la correspondance ultérieure. Il présente les priorités des Caraïbes en matière de développement des télécommunications et des TIC, qui sont destinées à étayer les propositions régionales pour les Amériques en vue de la CMDT-25. Les principales priorités thématiques comprennent la connectivité et la résilience numérique, la transformation numérique durable et l'innovation, la mise en place d'un environnement propice et l'édification d'un avenir numérique inclusif et sécurisé. Le document invite la réunion RPM-AMS à tenir compte de ces priorités lors de l'élaboration et de l'adoption des priorités régionales pour la région Amériques 2026-2029. La CTU rappelle l'importance de ces priorités pour répondre aux besoins particuliers des Caraïbes, en tant que PEID caractérisés par des vulnérabilités spécifiques et des ressources limitées. La proposition formulée dans le document vise à ce que les priorités des Caraïbes soient dûment représentées et prises en considération dans le cadre des débats régionaux plus larges lors de la RPM-AMS et de la CMDT-25, ainsi que dans les décisions prises par ces assemblées.

**Les participants à la RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 12.**

Document [13](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0013/fr): le document intitulé "**Proposition d'initiatives régionales pour la région Amériques 2026-2028**" a été présenté par le délégué de la République dominicaine pour examen par les États Membres à la RPM-AMS en vue de la CMDT-25. Le document fait état d'une proposition visant à améliorer l'efficacité de la connectivité et les infrastructures numériques, à renforcer les compétences numériques axées sur le développement du capital humain et l'inclusion, à promouvoir la transformation numérique et l'innovation, et à établir une structure de gouvernance et de cybersécurité ainsi que des cadres réglementaires favorables. La proposition souligne l'importance d'aider les populations vulnérables, y compris les communautés autochtones et les zones mal desservies, à promouvoir des technologies numériques durables, à améliorer la durabilité environnementale et à réduire la fracture numérique.

**Les participants à la RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 13.**

Document [14](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0014/fr): le document intitulé "**Promouvoir la participation des jeunes aux travaux des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D**" a été présenté par le Canada à la RPM-AMS en vue de la CMDT-25. Ce document souligne le fait qu'il est important de tenir compte du point de vue des jeunes dans les travaux des commissions d'études de l'UIT-D, afin d'élaborer des politiques TIC inclusives et tournées vers l'avenir. Il décrit plusieurs mesures, notamment des programmes de mentorat, des formations aux postes de direction, des activités de collaboration universitaire et des événements axés sur les jeunes. Ces initiatives visent à autonomiser la génération à venir de chefs de file du numérique et à faire en sorte que les politiques futures en matière de TIC soient façonnées par ceux qui les mettront en œuvre.

**Les participants à la RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 14.**

Document [15](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0015/fr): le document intitulé "**Solutions satellitaires pour le service universel: réduire la fracture numérique**" a été présenté par la Global Satellite Operators' Association (GSOA). Il met l'accent sur le caractère essentiel d'une connectivité universelle pour favoriser les débouchés économiques, améliorer la qualité de vie et garantir l'inclusion à l'ère du numérique. Ce document souligne les difficultés que présente la réalisation d'une connectivité universelle, en particulier dans les régions isolées et mal desservies, et propose de tirer parti de la technologie satellitaire comme solution viable. Il invite la CMDT-25 à promouvoir des politiques inclusives, à favoriser la collaboration intersectorielle et à rationaliser les priorités de l'UIT-D pour accomplir des progrès significatifs dans la réduction de la fracture numérique. La proposition souligne qu'il est important d'associer des solutions satellitaires aux réseaux de Terre pour assurer une connectivité fiable et financièrement accessible à toutes les populations, indépendamment de leur localisation géographique.

**Les participants à la RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 15.**

Document [16](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0016/fr): le document intitulé "**Éliminer les obstacles nuisant à l'adoption de l'Internet mobile**" a été présenté par le délégué de la GSM Association (GSMA). Ce document expose le point de vue du secteur des communications mobiles sur l'action menée pour réduire la fracture numérique et met en évidence les deux groupes ci-après de personnes exclues du numérique: les personnes exclues en raison d'un déficit de couverture et les personnes exclues en raison d'un déficit d'utilisation. Il est proposé d'inviter la CMDT-25 à prendre des mesures pour reconnaître combien il est urgent de s'attaquer au problème du déficit d'utilisation, qui concerne aujourd'hui davantage de personnes que le déficit de couverture, et à encourager une action collective pour éliminer les obstacles liés à la demande, dans le cadre de l'action globale menée par l'UIT pour accroître l'inclusion numérique.

**Les participants à la RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 16.**

Document [17](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0017/fr): le document intitulé "**Proposition de texte pour la Déclaration de Bakou de la CMDT 2025**" a été présenté par un représentant de la CONATEL (Paraguay). Ce document expose les vues du Paraguay intégrées dans l'avant-projet de Déclaration de Bakou 2025, qui souligne l'importance d'une connectivité universelle, efficace et financièrement abordable pour un avenir numérique inclusif et durable. Il met en lumière les progrès accomplis en faveur des TIC et du développement numérique, tout en reconnaissant les défis et les disparités qui persistent, en particulier dans les pays en développement et les communautés marginalisées. Le document préconise le renforcement de la coopération internationale, des actions multi-parties prenantes et l'investissement dans les infrastructures numériques afin de réduire la fracture numérique et de promouvoir la prospérité socio-économique. La proposition vise à remédier à ces problèmes dans le cadre d'activités de collaboration et d'initiatives ciblées, pour faire en sorte que personne ne soit laissé de côté dans le processus de transformation numérique.

**Les participants à la réunion RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 17.**

Document [18(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0018/fr): le document intitulé "**Contribution soumise par plusieurs pays sur les initiatives régionales: résultat de la séance de rédaction du 13 mars 2025 de la WGCONF**" a été présenté par la République dominicaine, le Guatemala et le Mexique, avec l'appui du Paraguay et du Brésil. Ce document consiste en une contribution de plusieurs pays soumise à la RPM-AMS, qui comprend un projet d'initiatives régionales pour les Amériques pour la période 2026-2029. Ce projet, qui fait suite à une session de la CITEL tenue le 13 mars 2025, vise à améliorer la connectivité et les infrastructures numériques, à promouvoir l'inclusion et les compétences numériques, à favoriser la mise en place d'écosystèmes numériques innovants et à instaurer des cadres de gouvernance et de cybersécurité. La proposition insiste sur le fait que la collaboration entre les différentes parties prenantes contribuera à une transformation numérique durable et inclusive dans la région. Le document invite la RPM-AMS à se servir de cette contribution comme base pour les discussions ultérieures en vue de parachever les initiatives régionales.

**Les participants à la RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 18(Rév.1).**

Document [19](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0019/fr): le document intitulé "**Proposition d'initiatives régionales pour les Amériques**" a été présenté par le représentant de l'Agência Nacional de Telecomunicações (ANATEL) (Brésil). Ce document expose la proposition du Brésil concernant les initiatives régionales pour la région Amériques qui devraient être mises en œuvre au cours de la période 2026-2029. Il souligne la détermination des pays de la région Amériques à mettre les TIC au service du développement durable, à relever des défis cruciaux et à encourager la croissance et l'innovation. Le document contient des propositions détaillées sur la mise en place d'un environnement propice aux infrastructures de télécommunication, l'amélioration des compétences numériques et des programmes d'inclusion, le soutien aux écosystèmes de l'innovation et aux technologies émergentes, et la promotion du renforcement des capacités en matière de cybersécurité et de cyberrésilience. Il comprend également une annexe reprenant le même texte traduit en espagnol.

**Les participants à la réunion RPM-AMS ont pris note avec satisfaction du Document 19.**

Travaux du groupe de rédaction de la plénière de la RPM

À la suite de l'examen de tous les documents soumis, un groupe de rédaction sur les initiatives régionales a été créé. M. Roberto Hirayama, Vice-Président de la RPM, a été nommé Président.

Le groupe de rédaction s'est réuni le 1er avril 2025, de 14 h 15 à 17 h 40, et s'est mis d'accord sur les projets de nouvelles initiatives régionales, en s'appuyant sur la mise en œuvre réussie des initiatives régionales existantes pour la région Amériques, compte tenu de toutes les contributions soumises à la RPM-AMS pendant ses séances plénières.

Les résultats des travaux du groupe de rédaction ont été présentés le deuxième jour de la RPM‑AMS et publiés dans le Document [DT/3(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-250320-TD-0003/fr). En conséquence, les propositions d'initiatives régionales suivantes ont été approuvées:

– **AMS1: Faciliter la résilience des infrastructures pour permettre le déploiement d'une connectivité universelle et efficace.**

– **AMS2: Inclusion numérique, aptitudes/compétences numériques.**

– **AMS3: Appui aux écosystèmes numériques innovants et à l'adoption et à l'utilisation des technologies émergentes.**

– **AMS4: Promouvoir la cyberrésilience et le renforcement des capacités en matière de cybersécurité et de cyberrésilience.**

– **AMS5: Gouvernance et cadres réglementaires propices à une transformation numérique durable.**

# 9 Divers

Les points suivants ont été traités au titre de ce point de l'ordre du jour:

– Le projet de rapport final du Forum régional sur le développement de 2025 a été présenté. Les participants à la RPM-AMS ont accueilli avec satisfaction ce rapport qui a été publié dans un document d'information ([INF/10](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=fr&parent=)) de la RPM-AMS.

– Un représentant de l'Azerbaïdjan a fait le point sur le travail de préparation en cours en vue de la CMDT qui se tiendra à Bakou, du 17 au 28 novembre 2025. Les participants à la RPM-AMS ont accueilli avec satisfaction ces informations.

**Les participants à la RPM-AMS ont pris note de ces informations.**

# 10 Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture de la RPM-AMS a été marquée par les remarques de clôture prononcées par le Directeur du BDT, M. Cosmas Luckyson Zavazava, et le Président de la RPM, M. Fernando Machuca Manevy.

Dans son allocution, le Directeur du BDT a exprimé sa sincère gratitude à la CONATEL (Paraguay) qui a accueilli la manifestation, en particulier à M. Manevy qui a assuré de main de maître la présidence de cette réunion préparatoire régionale. Il a en outre adressé ses remerciements aux États Membres, aux Membres de Secteur et à tous les participants, sur place ou à distance, pour leur rôle actif dans les discussions qui ont contribué à définir les projets d'initiatives régionales pour le prochain cycle d'études. L'orateur a insisté sur le fait que ces initiatives seraient soumises à la Conférence mondiale de développement des télécommunications en novembre, afin que soient représentées les priorités des pays de la région.

M. Zavazava a de nouveau indiqué que le Secrétariat de l'UIT était déterminé à fournir un appui aux États Membres pour les aider à préparer la CMDT-25 et à atteindre leur objectif plus large, qui est de parvenir à une connectivité universelle et efficace. Soulignant une vision commune et la détermination partagée en vue d'obtenir des résultats concrets dans le cadre du principe BDT4Impact, il a réaffirmé que l'UIT cherchait avant tout à produire des résultats tangibles. M. Zavazava a également présenté une vidéo des temps forts avant de conclure.

Après l'allocution du Directeur du BDT, M. Manevy a prononcé son allocution de clôture et a remercié l'UIT, les États Membres et tous les participants pour leur engagement et leur esprit de collaboration. M. Manevy a mis en avant les grandes priorités définies lors de la RPM.

Dans le cadre de la cérémonie, des certificats de mérite ont été remis à M. Manevy, Président de la RPM, en reconnaissance de la manière remarquable dont il a conduit les travaux tout au long de la RPM-AMS, et à la CITEL pour sa contribution aux travaux préparatoires en vue de la CMDT-25.

Annexe 1

Propositions d'initiatives régionales pour les Amériques pour la période 2026-2029

AMS1: Faciliter la résilience des infrastructures pour permettre le déploiement d'une connectivité universelle et efficace

**Objectif**: Faciliter la fourniture d'une connectivité et de services numériques fiables, financièrement abordables, universels et efficaces dans la région Amériques grâce au déploiement d'infrastructures de télécommunications/technologies de l'information et de la communication modernes, résilientes, sécurisées et durables.

**Résultats attendus**:

1) Fournir une assistance pour l'élaboration, le financement et la mise en œuvre de plans nationaux, régionaux et sous-régionaux relatifs à la mise en place d'infrastructures et de réseaux large bande universels et résilients dans les pays en développement[[1]](#footnote-2), y compris un appui aux réseaux communautaires et aux petits opérateurs, en accordant une attention particulière aux populations vulnérables, aux communautés autochtones, aux pays et aux régions touchés par des catastrophes naturelles et aux zones non desservies ou mal desservies (urbaines, rurales ou maritimes), en tenant compte des solutions de connectivité innovantes pouvant être déployées et gérées à l'échelle locale, notamment l'accès au spectre et aux réseaux à haut débit.

2) Fournir une assistance pour l'élaboration, le financement et la mise en œuvre de technologies numériques durables et le recensement des infrastructures de télécommunication essentielles et des installations favorisant la gestion des catastrophes, y compris des plans ou des stratégies nationaux de télécommunications d'urgence, des systèmes d'alerte avancée efficaces et rapides, l'aide en cas de catastrophe et le rétablissement des télécommunications/TIC dans tous les pays en développement de la région, avec un accent particulier sur les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

3) Fournir une aide pour le développement et l'utilisation efficace de télécommunications/TIC durables permettant de répondre aux objectifs internationaux actuels en matière de réduction des gaz à effet de serre et de mesure de l'empreinte carbone, d'atténuer les effets des changements climatiques et d'améliorer la durabilité environnementale.

4) Fournir une assistance pour l'élaboration de stratégies efficaces de gestion du spectre et le déploiement d'infrastructures dans les zones isolées, rurales, mal desservies et non desservies, à l'aide notamment des technologies émergentes, afin de faciliter un accès financièrement abordable et résilient aux infrastructures dorsales de télécommunication.

5) Fournir une assistance en vue de cartographier les infrastructures large bande nationales et internationales et les informations connexes relatives aux installations, aux services et à la demande pour déterminer les besoins d'investissement en matière de réseau, les lacunes en matière de couverture, de qualité et d'accessibilité financière ainsi que les écarts en matière d'adoption des réseaux, et étayer l'élaboration des politiques, pour promouvoir le développement des points d'échange Internet, de l'interconnexion et des centres de données, et pour améliorer l'utilisation des mécanismes de financement.

AMS2: Inclusion numérique, aptitudes/compétences numériques

**Objectif**: Aider les États Membres à promouvoir l'adoption inclusive, financièrement abordable et équitable de services et de solutions numériques efficaces, sûrs et sécurisés afin de favoriser un développement social et économique durable.

**Résultats attendus**:

1) Soutenir le renforcement des capacités humaines moyennant l'identification et la mise en œuvre de programmes et de plates-formes de renforcement des capacités aux niveaux national, régional et sous-régional afin de favoriser la maîtrise globale des outils numériques et de développer les compétences numériques pour combler les lacunes relatives à l'utilisation des services TIC et faciliter l'accès universel aux outils et dispositifs numériques, en mettant l'accent sur les communautés à faible revenu, mal desservies et vulnérables, sur les personnes ayant des besoins particuliers, sur la parité hommes‑femmes et sur les jeunes, afin de contribuer au développement de télécommunications/TIC durables et de favoriser la transformation numérique dans les secteurs à capacité économique limitée, les petites et moyennes entreprises, les communautés autochtones, les activités rurales et d'autres secteurs poursuivant des objectifs d'inclusion.

2) Faciliter le partage des ressources et l'échange de bonnes pratiques, d'expériences et de connaissances techniques aux niveaux national, sous-régional et régional, en collaboration avec les parties prenantes et en particulier dans l'intérêt des associations et des communautés organisées, en mettant l'accent sur les réseaux communautaires et les petits opérateurs, afin d'optimiser l'utilisation des ressources et de permettre une plus grande participation aux processus de planification régionale et de favoriser l'accès des pays en développement au financement concessionnel et à des connaissances spécialisées.

3) Promouvoir la gestion des infrastructures numériques pour permettre la production de biens publics numériques, y compris auprès des communautés autochtones.

AMS3: Appui aux écosystèmes numériques innovants et à l'adoption et à l'utilisation des technologies émergentes

**Objectif**: Promouvoir le renforcement des capacités numériques, les systèmes publics numériques, les services en ligne locaux et les écosystèmes de l'innovation nécessaires à une transformation numérique durable et inclusive, à l'innovation et à la création d'entreprises.

**Résultats attendus**:

1) Faciliter la mise en place d'infrastructures publiques numériques de base et de systèmes de gouvernance pour appuyer la transformation et l'inclusion numériques, y compris les systèmes d'identité numérique, d'identité électronique ou de données et les systèmes de paiement numérique.

2) Faciliter les initiatives visant à promouvoir et à soutenir le cyberentrepreneuriat et le commerce en ligne ainsi qu'à encourager les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) à adopter des technologies émergentes afin d'accroître la productivité dans les pays en développement.

3) Renforcer la formation et la coopération internationale pour favoriser et améliorer l'innovation dans le domaine des télécommunications/technologies de l'information et de la communication, afin de promouvoir l'utilisation éthique, le développement et le déploiement des technologies émergentes, en vue de créer des centres d'innovation régionaux qui soutiennent la transformation numérique durable et les villes intelligentes, en accordant une attention particulière aux pays en développement.

4) Fournir un appui pour la mise au point d'infrastructures en nuage régionales et de systèmes nationaux ouverts de gestion des données visant à assurer la continuité des activités, la souveraineté des données et l'accès à des données sectorielles ouvertes ainsi qu'à des outils et ressources à code source ouvert pour promouvoir l'innovation.

5) Tirer parti de la participation active des parties prenantes, des alliances stratégiques, des activités de coordination intersectorielle de l'UIT et de coopération internationale pour stimuler efficacement l'innovation dans le cadre de l'élaboration de politiques publiques et de cadres réglementaires ainsi que des projets et des processus de transformation numérique moyennant des initiatives visant à promouvoir l'adoption et l'utilisation créative des technologies émergentes au service de la productivité, de l'inclusion, du bien‑être social, y compris la télémédecine et le cyberenseignement, et de la protection des droits de l'homme.

6) Fournir une aide pour la promotion des écosystèmes locaux de l'innovation et des partenariats public-privé visant à encourager les projets de connectivité durable, et la promotion de contenus locaux dans l'enseignement et la culture afin d'améliorer la facilité d'utilisation de l'Internet dans les zones rurales et isolées.

AMS4: Promouvoir la cyberrésilience et le renforcement des capacités en matière de cybersécurité et de cyberrésilience

**Objectif**: Promouvoir un environnement propice à une connectivité sûre et sécurisée.

**Résultats attendus**:

1) Accroître et renforcer la confiance, la sûreté et la sécurité dans l'utilisation des technologies numériques, notamment en menant des activités de renforcement des capacités et en fournissant une aide visant à:

a) élaborer des stratégies nationales en matière de cybersécurité, des lignes directrices/modèles législatifs et des mécanismes nationaux et régionaux, qui tiennent compte des cadres institutionnels et des normes et conventions internationales pertinentes harmonisées;

b) fournir une assistance technique, des activités de formation et un appui aux utilisateurs des télécommunications/TIC, y compris l'appui aux réseaux communautaires et aux petits opérateurs, pour mettre en œuvre les stratégies nationales de cybersécurité et encourager une participation active, fiable et sécurisée à l'environnement numérique.

2) Renforcer la cyberrésilience dans tous les pays en développement de la région.

3) Fournir une assistance aux pays en développement de la région, y compris un appui aux réseaux communautaires et aux petits opérateurs, pour leur permettre d'accéder aux ressources disponibles de l'UIT, et des organisations coopérant avec l'UIT, en matière de cybersécurité et de cyberrésilience et de les utiliser.

4) Promouvoir le renforcement des capacités humaines, en particulier en ce qui concerne la mobilisation et la participation des femmes et des jeunes aux domaines de la cybersécurité et de la cyberrésilience dans le cadre de leurs carrières et de cours connexes.

AMS5: Gouvernance et cadres réglementaires propices à une transformation numérique durable

**Objectif**: Aider les États Membres à élaborer des cadres stratégiques, juridiques et réglementaires reposant sur des données factuelles dans le domaine des télécommunications/TIC ainsi que des mécanismes de coopération régionale afin de promouvoir et de favoriser une gouvernance efficace et un développement numérique inclusif dans les différents secteurs de l'économie.

**Résultats attendus**:

1) Soutenir le développement des capacités et des compétences, de politiques propices et de cadres réglementaires convergents pour la gouvernance de l'écosystème numérique qui encouragent l'innovation technologique; adopter et faire un usage responsable des technologies émergentes; contribuer à assurer des conditions équitables pour les acteurs traditionnels et les nouveaux acteurs du marché, et favoriser un cyberenvironnement mondial ouvert, résilient, sécurisé et inclusif; encourager les investissements et l'innovation pour promouvoir de nouveaux secteurs dans l'économie numérique; et contribuer à étendre ou à améliorer la connectivité dans les zones non desservies ou mal desservies (rurales, urbaines ou maritimes), y compris, s'il y a lieu, en fournissant un appui aux réseaux communautaires et aux petits opérateurs.

2) Renforcer les capacités pour favoriser l'élaboration d'outils, de processus et de méthodologies de collecte de données ainsi que de cadres de gouvernance des données qui soient normalisés afin d'éclairer l'élaboration des politiques et les stratégies de développement dans le domaine des TIC, de sorte que les processus de collecte de données tiennent compte des droits des communautés autochtones, de leurs biens culturels et de leurs savoirs traditionnels.

3) Renforcer la participation des pays en développement de la région aux activités de l'UIT, afin d'améliorer les capacités et l'accès à des compétences spécialisées et au financement.

4) Fournir une assistance visant à supprimer les obstacles au déploiement et à élaborer des réglementations spécifiques propres à faciliter le déploiement des infrastructures dans les zones rurales, isolées et non desservies, afin de promouvoir un environnement plus accessible pour les réseaux communautaires et les petits opérateurs.

5) Fournir un appui pour l'établissement de législations/politiques/réglementations nationales sur les déchets d'équipements électriques et électroniques et de cadres de responsabilité élargie des producteurs pour les déchets d'équipements électriques et électroniques, y compris des mécanismes appropriés de suivi et d'évaluation.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Par pays en développement, on entend aussi les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays dont l'économie est en transition. [↑](#footnote-ref-2)